

# Les SEGPA menacées par la loi Peillon et le pacte de responsabilité.

Le groupe de travail ministériel concernant les SEGPA s'est réuni le 5 février dans le cadre de « la Refondation de l'école ».

## « des parcours individuels et inclusifs »

Prenant prétexte de la diminution du nombre d'élèves orientés en SEGPA, qu'il organise lui-même, du cycle CM1-CM2-6ème permettant aux RASED d'intervenir au collège et de la fin des redoublements (aujourd'hui condition indispensable pour être scolarisé en SEGPA), le ministre propose « une nouvelle dynamique pour l'action des SEGPA ».

S'appuyant sur un rapport de l'IGEN de novembre 2013 sur « la grande difficulté scolaire », le ministre propose, à l'image des ULIS, de transformer les SEGPA en un simple dispositif d'inclusion. Les élèves se verraient alors proposer « des parcours individuels et inclusifs ».

## Pour supprimer des milliers de postes ...

Ce dispositif aurait l'avantage, aux yeux du ministre, de scolariser les élèves en grandes difficultés scolaires directement dans les classes ordinaires du collège ce qui aurait pour conséquence de supprimer massivement des postes d'enseignants spécialisés de SEGPA (option F du CAPA-SH) et des postes de directeur spécialisé de SEGPA titulaire du DDEEAS ainsi que de remettre en cause l'enseignement professionnel de SEGPA assuré par des PLP.

## ... remettre en cause la formation au CAPA-SH

Le ministre prévoit également de remettre en cause les formations spécialisées délivrant le CAPA-SH et le 2CA-SH. Dans le même temps il annonce une réflexion sur les obligations de service et les rémunérations des enseignants spécialisés.

## pour participer aux 50 milliards d'économie du pacte de responsabilité

Autant d'annonces qui s'inscrivent parfaitement dans le pacte de responsabilité annoncé par le président de la République qui prévoit 50 milliards d'économies supplémentaires d'ici 2017.

## Force Ouvrière ne participera à aucun pacte

Force Ouvrière, contrairement au SE-UNSA et au SGEN-CFDT qui ont donné un avis favorable, refuse la transformation des SEGPA en un vague dispositif dont le seul objectif est la réduction des coûts qui conduirait à la dégradation des conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissages des élèves.

La FNEC-FP-FO demande le maintien de la structure SEGPA avec son directeur spécialisé titulaire du DDEEAS, ses postes d'enseignants spécialisés (option F du CAPA-SH), ses postes de PLP, son aide administrative au directeur, des effectifs maximum de 16 élèves par classe et de 8 en atelier. Demande le retour à une formation professionnelle qualifiante (en toute ou partie d'un CAP) continuée en LP en formation initiale.

Montreuil le 13 février 2014

